



Think forward. Drive decisions.



Master en apprentissage Conseil en Développement Territorial

Le Master Conseil en Développement Territorial, proposé en apprentissage, forme à l'élaboration et la conduite de projets de développement territorial.

Une formation à l'ingénierie du développement économique durable des territoires...

Alors que les enjeux de transition sont de plus en plus prégnants au niveau local, ils renforcent les territoires en tant qu'acteur majeur pour un développement économique durable. Les défis du monde actuel nécessitent de nouvelles règles ainsi que de nouveaux outils de gestion et d'aide à la décision. La mondialisation de l'économie appelle à de nouvelles solidarités locales, à l'établissement de nouveaux modes de partenariats publics/privés et de nouveaux modes de gouvernance.

Pour doter les futurs développeurs territoriaux de compétences adaptées à l'évolution dans un milieu professionnel multi-acteurs, cette formation est centrée sur la démarche de gestion de projet. Elle s'attache à développer une culture du développement économique et des transitions dans les territoires ; elle forme au pilotage des politiques publiques, à l'animation de démarches collectives, et à l'aide à la décision.

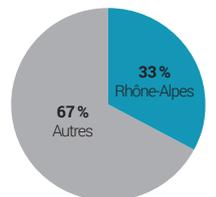
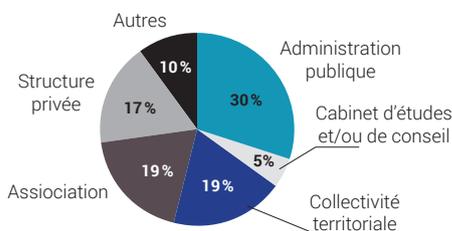
...par un contrat d'apprentissage en Master 2 (durée : 10 mois)

Les apprentis sont encadrés au sein de l'organisme d'accueil par un maître d'apprentissage et accompagnés dans l'ensemble de leurs activités (professionnelles et universitaires) par un tuteur pédagogique.

OBJECTIFS :

Le Master Conseil en Développement Territorial vise à former des cadres capables :

- de conduire un diagnostic et une réflexion stratégique sur les territoires
- d'élaborer des politiques de développement dans leur dimension économique et durable
- de conduire et d'animer la mise en œuvre de projets de développement transversaux ou relevant de domaines particuliers : attractivité, emploi, énergie, alimentation, mobilité, tourisme, insertion, innovation...



Philippe Cachard: directeur du développement économique à Saint-Etienne Métropole

L'apprentissage permet de se confronter à la réalité du terrain et de développer son sens du relationnel (politique, technique, clients/usagers, partenarial). Par ailleurs, la qualité des intervenants (Binôme experts / professeurs) permet d'avoir une approche globale (théorie/pratique) du conseil en développement territorial.

Diplôme national :
MASTER (120 ECTS)

Durée des études : 1 à 2 ans

Accessible en :
Formation initiale
Formation continue
Formation en apprentissage
VAE (validation des acquis d'expériences)

ENSEIGNEMENTS :

- Pilotage et évaluation des politiques publiques
- Démocratie et aide à la décision
- Stratégies territoriales
- Entreprises, économie et territoires
- Environnement, durabilité et transition
- Enjeux de développement durable et ouverture
- Méthodologie de la recherche

Ces enseignements sont abordés de manière pluridisciplinaire (économie, sciences politiques, gestion de projet, droit)

ET APRÈS ? QUELS DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS ?

• Au sein de collectivités territoriales :

Directeur.rice Général des Services, Directeur.rice du Développement Economique ou Développement Durable, Chargé.e de mission attractivité/innovation/transition...

• Au sein d'organismes publics

nationaux : (ex : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, Agence de la Transition écologique): directeur.rice de programme, chargé.e de mission, chargé.e d'études

• Au sein de cabinets de conseil ou bureaux d'études :

consultant.e en développement local ; chargé.e d'études

• Au sein de structures d'interprofession régionale ou de pôles de compétitivité :

directeur.rice, chef.fe. de projet, chargé.e de mission.

• Au sein d'agences de développement local ou d'association :

chef.fe de projet

COMPÉTENCES

- Le développeur territorial doit être capable de manager des partenariats et à ce titre de gérer des systèmes de plus en plus complexes avec l'exigence d'une maîtrise suffisante de la négociation, de la communication et de l'esprit de synthèse.
- Son activité est centrée sur la démarche de projet et l'aptitude à organiser et animer un travail collectif.
- Il doit disposer d'une solide culture en économie territoriale et développement durable ; avoir une bonne connaissance des différents niveaux de fonctionnement d'une entreprise (financier, socioculturel, et stratégique) ; du fonctionnement des collectivités locales et de leurs partenaires publics et privés (Etat, Région, département, communes et intercommunalités, associations partenaires).

PARTENARIATS AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL

AU NIVEAU M1 : Stage de 3 à 5 mois

AU NIVEAU M2 : Apprentissage d'une durée de 10 mois et réalisation par les étudiants d'une étude commanditée par une collectivité locale lors d'un atelier de développement *in situ* d'une semaine.

Serge Granjon, Président du Groupe d'Action Locale du Forez.

Les conclusions du rapport réalisé par les étudiants de master nous apportent des éclairages décisifs sur notre programme LEADER. Plus encore, elles vont contribuer de manière significative à la base de réflexion pour notre candidature au prochain programme européen LEADER 2023-2027.

Admission

→ POUR INTÉGRER LE MASTER 1 :

- Niveau requis : Bac +3
- de plein droit pour les titulaires de Licence de l'école d'économie de Saint-Etienne
 - sélective pour les autres diplômés de même niveau

→ POUR INTÉGRER LE MASTER 2 :

- Niveau requis : Bac +4
- de plein droit pour les titulaires du M1 Conseil en Développement Territorial et les étudiants de 4ème année en Conduite de Projet et Développement durable des Territoires (Sciences Po Lyon)
 - sélective pour les autres diplômés de même niveau

Comment candidater ?

Sur le site de Saint-Etienne School of Economics à partir du mois de mars pour les étudiants en formation initiale et à partir du mois de janvier pour les candidats à la formation continue.